

**POLITIQUE DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET L'AIDE HUMANITAIRE DU MAECD:
JALONS POUR ÉVALUER LE PROGRÈS
août 2015**

En question : En février 2015, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) a lancé sa Politique de partenariat avec la société civile pour le développement international et l'aide humanitaire. Celle-ci décrit neuf objectifs et actions destinées à appuyer le travail des organismes de la société civile (OSC) pour faire avancer les priorités canadiennes en matière de développement et d'aide humanitaire. Le gouvernement s'est engagé à revoir, chaque année, la mise en œuvre de cette politique avec la société civile. Ce mémoire établit, du point de vue des OSC, une série de jalons et d'indicateurs pour mesurer le progrès de la mise en œuvre de cette politique au cours des cinq premières années suivant son adoption.

**1. LA POLITIQUE DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL ET L'AIDE HUMANITAIRE**

En février 2015, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) a lancé sa [Politique de partenariat avec la société civile pour le développement international et l'aide humanitaire](#). Cette politique était attendue depuis longtemps. Ces dernières années ont vu une détérioration d'un partenariat historiquement important pour les OSC et le gouvernement, dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs en développement international. La modification des modalités et la réduction dramatique de la taille du financement, ceci accompagné d'une dévalorisation de la diversité et de la valeur de la contribution des OSC au développement, ont eu un effet néfaste à la fois sur les programmes des OSC et sur ceux du MAECD. LE CCCI et les Conseils provinciaux et régionaux ont documenté ces effets pernicieux et formulé des recommandations sur la façon d'améliorer la relation entre l'ancienne Agence canadienne de développement international (ACDI), le MAECD et les OSC.¹

Dans ce contexte, le processus de consultation menant à la politique, et le document final, furent perçus comme un premier pas dans une démarche pour rétablir un rapport constructif entre le MAECD et les acteurs de la société civile œuvrant en développement. Cette politique a été reçue avec enthousiasme par le Conseil canadien pour la coopération internationale, qui y voyait « ...un

tournant très positif dans la relation entre les organisations de la société civile (OSC) qui travaillent en développement et le Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD). »ⁱⁱ

La reconnaissance des OSC comme acteurs à part entière du développement - acteurs avec des rôles divers et des besoins spécifiques pour réaliser leur plein potentiel - est l'un des points saillants de la nouvelle politique. Celle-ci reconnaît les [Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC](#), ainsi que les principes humanitaires, c'est-à-dire l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance, comme principes fondamentaux guidant les OSC dans leur travail de développement et leurs réponses humanitaires. Elle réaffirme le rôle essentiel que jouent les gouvernements pour garantir un environnement favorable – liberté d'expression, d'association, de réunion pacifique - pour les OSC dans les pays en développement. Pour donner vie à ces principes et engagements, la politique identifie neuf objectifs clés et actions correspondantes pour appuyer le travail des OSC et pour « promouvoir un environnement propice pour la société civile dans les pays en développement et à travailler en partenariat avec les groupes pour arriver à des résultats durables sont deux éléments incontournables du succès du Canada à l'étranger. »ⁱⁱⁱ Enfin, et surtout, le gouvernement s'engage à des rencontres annuelles avec les OSC pour discuter de la mise en œuvre de la politique.

Ce document a pour but de contribuer à préparer le terrain pour cette discussion. Il résume ce que la société civile aimerait voir en terme de progrès au cours des cinq premières années, et identifie quelques indicateurs qui faciliteront le suivi et l'évaluation du progrès. Nous espérons que ces jalons serviront à la planification du MAECD dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique. Nous espérons aussi qu'ils serviront à l'avenir de base de dialogue et de discussion avec les OSC sur la politique et sa mise en œuvre à l'avenir.

2. DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE: DES JALONS POUR ÉVALUER LE PROGRÈS

L'objectif de ce document est de signaler au MAECD les attentes du CCCI envers la mise en œuvre de la Politique de partenariat, et d'offrir une indication claire, en termes pratiques, de ce à quoi pourrait ressembler une mise en œuvre réussie. Pour chaque engagement décrit dans la Politique de partenariat avec les OSC, le CCCI a établi un jalon à atteindre en 2016, soit l'année suivant l'adoption de la politique^{iv}. Afin de nous assurer que nos propositions sont orientées sur l'avenir, nous avons aussi inclus des jalons pour la plupart des objectifs qui devraient être atteints dans les années subséquentes. Le CCCI fera une révision périodique de ces jalons et indicateurs afin qu'ils reflètent l'évolution du contexte.

En préparation à l'évaluation de la première année, le CCCI recueillera, sur une base continue, des données de sources publiques existantes sur les indicateurs proposés ou, si nécessaire, il mettra en place des mécanismes de collecte de données. Dans certains cas, nous nous fierons aux informations fournies ou validées par le MAECD. Dans chaque cas, la source des données est indiquée. Sauf indication contraire, la ligne de base de cet exercice sera 2014/15.

Engagement	Jalons
<p>BUT</p> <p>« La Politique de partenariat avec la société civile établit la démarche mise de l’avant par Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD) pour améliorer l’efficacité de la coopération en matière de développement et d’aide humanitaire avec des organisations de la société civile (OSC) internationales, canadiennes et des pays en développement. »</p>	<p>Au cours de la première année de mise en œuvre, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer un plan d’action qui place la mise en œuvre de la politique au cœur des processus du Ministère. <p><i>Indicateurs: a) existence d’un plan d’action; b) mesure dans laquelle le plan est appliqué dans l’ensemble du Ministère. (Source pour a) et b): MAECD partagera avec les intervenants concernés dont, notamment, les OSC)</i></p> 2. Organiser une série de séances d’information et d’ateliers pratiques avec les responsables de la mise en œuvre de la politique à l’interne, y compris les Affaires étrangères et le Commerce, tant au QG que sur le terrain, afin de générer une meilleure compréhension et intégration au ministère. <p><i>Indicateurs: a) le nombre des séances d’informations et d’ateliers organisés au QG et sur le terrain; b) nombres de participants aux séances; c) nombre de séances avec les employés des Affaires étrangères et du Commerce; d) inclure les représentants des OSC quand cela est possible (Source pour a) à c): MAECD fournira l’information)</i></p>
<p>OBJECTIFS ET MESURES À PRENDRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire entendre davantage les points de vue des pauvres et des personnes marginalisées, y compris les femmes et les filles. <p>« Pour que les politiques, les stratégies et les services soient efficaces, les points de vue des personnes pauvres et marginalisées dans les pays en développement doivent être</p> 	<p>Au cours de la première année de mise en œuvre, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diriger, avec un éventail d’OSC, des ateliers sur les notes d’orientation de la <i>Loi sur la responsabilité en matière d’aide au développement officielle en tenant compte de la perspective des pauvres afin d’explorer les attentes et les conséquences de ces notes pour les OSC</i> dans le contexte de la Politique de partenariat avec les OSC.

Engagement	Jalons
<p>sollicités et pris en considération. Le point de vue des populations marginalisées, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, de même que celui des minorités religieuses, ethniques, autochtones et sexuelles, est particulièrement important. La société civile fournit un mécanisme pour que les points de vue des personnes pauvres et vulnérables soient entendus par leur gouvernement et pour que la population puisse tenir leurs dirigeants responsables.</p> <p>Conformément à l'exigence prévue par la <i>Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle</i> qui consiste à tenir compte des points de vue des pauvres, le MAECD travaillera avec des OSC canadiennes et d'autres acteurs du développement en appuyant des programmes de la société civile et en appliquant des mesures de renforcement des capacités, afin de renforcer la société civile dans les pays en développement et de donner aux citoyens les moyens de participer à leur propre développement, à prendre celui-ci en main ainsi qu'à défendre leurs droits fondamentaux. »</p>	<p><u>Indicateurs</u> : a) nombres d'ateliers et de participants à chaque atelier; nombre d'échanges portant sur les attentes et les conséquences des notes d'orientation sur la programmation des OSC (Source : MAECD et participants des OSC)</p> <p>2. Maintenir les niveaux historiques de financement accordés aux programmes destinés à la société civile pour refléter l'adoption de la nouvelle politique.</p> <p><i>Indicateurs</i>: la moyenne historique de financement destiné à la société civile est soit maintenu en termes réels, soit en pourcentage de l'enveloppe totale du MAECD et de l'ADO et celui-ci demeure stable en 2015/16 (Source: MAECD : données historiques).</p> <p>3. Afin d'appuyer l'intention de la politique, augmenter le nombre de programmes adaptés, en particulier de la part de la Direction des Partenariats pour l'innovation dans le développement, pour s'éloigner des programmes prescriptifs dès la première année avec une mise en œuvre complète la cinquième année.</p> <p><i>Indicateurs</i>: a) Hausse du financement du MAECD à la société civile. (Source: données historiques); b) le nombre de nouvelles propositions de financement ou de mécanismes ponctuels ou augmentation du taux de programmes ponctuels. (Source: MAECD domaine public)</p> <p>Au cours des 2-3 prochaines années, le MAECD devrait:</p> <p>4. Augmenter le soutien aux programmes pour la société civile afin de renforcer la capacité de la société civile dans les pays en développement, surtout en ce que</p>

Engagement	Jalons
	<p>concerne la gouvernance démocratique, les droits de la personne, les politiques et le plaidoyer;</p> <p><i>Indicateurs: a) augmentation du financement destiné à la société civile-dont les OSC stratégiques du Sud ou les réseaux émanant du Sud - ou du pourcentage, en termes de financement total, alloué à la société civile; b) effort accru pour le renforcement des capacités de la société civile du Sud. (Source: pour a) et b) données historiques du MAECD).</i></p> <p>5. Accent sur l'autonomisation, la participation, le renforcement des capacités, l'appropriation démocratique des projets, des programmes et des rapports – dès 2016 et augmentant par la suite.</p> <p><i>Indicateurs: a) l'examen d'une cinquantaine des principaux projets des OSC démontre une emphase croissant à l'autonomisation des citoyens, l'appropriation et les droits humains et à la nature inclusive des programmes et projets. (Source: MAECD banque de projets); b) soutien accru à la priorité thématique de faire progresser la démocratie, surtout la participation démocratique, la société civile et les droits humains, et aux institutions et organismes qui font la promotion de l'égalité des femmes. (Source: Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Système de notification des pays créanciers(SNPC) et MAECD (données historiques)).</i></p>
<p>2. Favoriser l'établissement d'un environnement porteur pour la société civile dans les pays en développement</p> <p>« Une société civile forte est essentielle à la promotion de la démocratie, des droits de la personne et du développement. La</p>	<p>D'ici au mois d'août 2016,^v le MAECD devrait:</p> <p>1. Établir, dans ses ambassades, des mécanismes spécifiques pour offrir un suivi et des comptes rendus sur l'environnement – favorable ou non- dans lequel œuvre la société civile, surtout dans les pays où il existe des menaces potentielles graves.</p>

Engagement	Jalons
<p>viabilité des investissements pour le développement repose sur la capacité de la population à demander des comptes aux gouvernements à long terme. Pour que la société civile puisse s'épanouir, elle doit œuvrer dans un environnement porteur qui favorise des institutions efficaces et responsables, qui respecte les droits de la personne et où la primauté du droit protège et met en valeur les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique. De nombreux acteurs, y compris les gouvernements, ont un rôle à jouer dans la création d'un tel milieu qui permet à la société civile d'œuvrer de manière efficace et indépendante. Le MAECD s'engage à soutenir un environnement porteur pour la société civile dans les pays en développement, autant dans sa législation que dans la pratique, ce qui mènera à l'élaboration de politiques plus efficaces, à un développement équitable et durable ainsi qu'à une croissance inclusive.</p> <p>À cette fin, le MAECD collaborera avec les gouvernements des pays en développement, les donateurs et un large éventail d'autres acteurs afin de protéger et de promouvoir un environnement porteur pour la société civile dans les pays en développement. »</p>	<p><i>Indicateurs: a) Utiliser des mécanismes – nouveaux ou existants - pour surveiller toute diminution de la marge de manœuvre de la société civile; b) augmenter le nombre d'ambassades qui font usage de ces mécanismes au cours des cinq prochaines années (Source pour a) et b): MAECD fournira l'information); c) soutien accru pour des programmes axés sur le renforcement des organismes de la société civile dans les pays en développement au cours des 3 à 5 prochaines années. (Source: MAECD données historiques).</i></p> <p>2. <i>Démontrer un leadership continu dans le cadre l'Équipe de travail sur l'efficacité du développement de la société civile et l'environnement propice et le Groupe de travail multipartite sur l'habilitation et la protection de la société civile, créé par la Communauté des démocraties.</i></p> <p><i>Indicateurs: a) Publication des engagements, initiatives et interventions entrepris par le Canada à la Communauté des démocraties, y compris le nombre d'appels à l'action (Source: Groupe de travail CDD et MAECD; b) Déclarations en appui à l'espace civique lors d'activités ministérielles; c) soutien à des activités parallèles sur l'environnement propice; d) soutien continu pour le Partenariat sur l'efficacité du développement de la société civile, la CDD et l'Équipe de travail, et la création, par le MAECD, de sa propre initiative d'assistance légale et technique sur le thème de l'environnement propice. (Source pour b) et d): MAECD domaine public)</i></p>
<p>3. Favoriser le leadership des OSC canadiennes dans le développement international et l'innovation</p> <p>« Les OSC canadiennes sont reconnues comme des chefs de file sur la scène mondiale en raison de leurs compétences et de leur</p>	<p>D'ici au mois d'août 2016, le MAECD devrait:</p> <p>1. Établir des initiatives et des conditions de financement dédiées à la promotion et au soutien du leadership et de l'innovation chez les OSC, y compris les propositions issues du secteur qui encouragerait, chez les OSC, le renforcement</p>

Engagement	Jalons
<p>rôle pour ce qui est d'aider les OSC des pays en développement à exercer leur leadership. La grande diversité de la société civile au Canada constitue également une force considérable qui l'aide à répondre de manière novatrice aux besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté. Le MAECD reconnaît cette force et est déterminé à soutenir les OSC, peu importe leur taille, leur envergure, leur secteur et leur région.</p> <p>Le MAECD se tourne vers ses partenaires de la société civile canadienne pour créer des partenariats pancanadiens de portée mondiale qui peuvent permettre de relever d'importants défis en matière de développement. Le MAECD se tourne aussi vers les OSC pour adopter des approches novatrices à l'égard du développement et de la réduction de la pauvreté, dans les pays en développement et ailleurs dans le monde, qui permettent d'obtenir des résultats de façon efficace et efficiente.</p> <p>Grâce à des processus opérationnels modernisés, le MAECD renforcera les mécanismes pour faciliter l'innovation. »</p>	<p>des capacités, le partage des connaissances et les réseaux de pratiques exemplaires. Ceci serait accompagné d'un cadre politique qui réduit les barrières et les coûts de ces initiatives.</p> <p><i>Indicateurs: a) Création d'initiatives réceptives par les OSC mettant l'accent sur le leadership et l'innovation, et sur le renforcement des capacités; b) consultation sur les enjeux clés, comme les frais généraux, le partage des coûts, etc. (Source: MAECD et initiatives des OSC).</i></p> <p>Au cours des deux prochaines années, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Encourager la diversité des OSC (quant à la taille, l'ampleur, les secteurs et les régions) qu'elles couvrent par l'entremise de relations de financement à long terme et adaptées, à travers des mécanismes comme les Accords cadre de développement durable ou des fonds de financement thématiques et décentralisés) <p><i>Indicateurs: a) Évolution du profil des OSC financées, tel qu'illustré par un éventail plus large de paramètres comme le nombre, la taille, la situation géographique et les secteurs couverts (Source: MAECD données historiques); b) augmentation de la durée de l'appui réactif et programmatique (par année) (Source: MAECD données historiques et banque de projets).</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Améliorer les opportunités afin que plus d'organisations puissent prendre part au processus d'apprentissage mutuel, y compris les collaborations entre les réseaux sectoriels ou géographiques d'OSC.

Engagement	Jalons
	<p><i>Indicateurs: a) un plus grand nombre d'activités d'apprentissage collectif ; b) une plus grande diversité de participants issus des OSC. (Source pour a) et b): MAECD fournira l'information).</i></p> <p><i>Pour de plus amples informations, voir le document de discussion du CCCI sur les mécanismes du financement. (À venir)</i></p>
<p>4. Intégrer le rôle des OSC en tant qu'acteurs du développement dans les programmes de développement</p> <p>« Le MAECD fait appel aux ressources, aux compétences et aux réseaux de la société civile canadienne et des pays en développement pour faciliter l'atteinte des objectifs de développement. Le MAECD considère que les OSC canadiennes, qui sont des acteurs du développement indépendants, doivent s'efforcer d'être indépendantes autant sur le plan politique que sur le plan financier et chercher à obtenir un financement auprès de différentes sources. Ainsi, elles seront mieux en mesure de tenir compte des points de vue des personnes qu'elles représentent et d'assurer leur propre viabilité.</p> <p>Le Canada est déterminé à approfondir, à étendre et à mettre en œuvre la propriété démocratique des politiques et des processus de développement. Le MAECD reconnaît l'importance de tenir compte de la diversité des points de vue de la société civile dans les programmes et les stratégies de développement. À cette fin, le MAECD établira un dialogue sur les politiques régulier, prévisible et transparent avec les OSC œuvrant dans les</p>	<p>D'ici au mois d'août 2016, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Émettre une politique de consultation formelle et compatible avec les politiques des OSC et les principes et meilleures pratiques en consultation^{vi}, c'est-à-dire des consultations opportunes, prévisibles, transparentes, ouvertes, éclairées, collaboratives et itératives. <p><i>Indicateurs: a) existence d'une politique publique sur les consultations (Source: MAECD domaine public); b) mesure dans laquelle les 6 principes de meilleures pratiques y sont intégrés (Source: CCCI)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Dresser un calendrier de consultations formelles avec les OSC, établir un dialogue permanent avec les OSC sur certaines questions clés, et organiser une rencontre annuelle avec divers OSC sur le thème de la mise en œuvre de cette politique. (voir aussi "mise en œuvre" à la fin de ce document) <p><i>Indicateur: le nombre de consultations et le respect des 6 principes (Source: MAECD et les OSC)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Promouvoir l'institutionnalisation de la société civile dans le cadre des processus des forums internationaux et lors de l'élaboration de plans nationaux pour les

Engagement	Jalons
<p>domaines du développement international et de l'aide humanitaire, en plus de mobiliser les organisations de la société civile canadienne, internationales et locales dans les pays en développement. »</p>	<p>pays ciblés.</p> <p><i>Indicateurs: a) nombre accru de déclarations publiques, lors de rencontres internationales, qui font état de ces principes; b) augmenter le nombre d'ateliers ou d'évènements parallèles en appui à cette notion. (Source pour a) et b): MAECD; CCIC)</i></p> <p>4. Faire en sorte que les OSC fassent partie des délégations gouvernementales aux rencontres internationales.</p> <p><i>Indicateur: Augmenter le nombre de délégués et la fréquence de leur présence lors de rencontres internationales (Source: MAECD; CCCI)</i></p>
<p>5. Mettre sur pied des mécanismes de financement prévisibles, équitables, souples et transparents</p> <p>« Divers mécanismes de financement prévisibles et fondés sur le mérite permettent à un large éventail d'OSC partenaires des quatre coins du Canada et des pays en développement, qu'ils soient nouveaux ou établis depuis longtemps, de planifier et d'élaborer des initiatives viables. Le MAECD sait qu'il est nécessaire d'avoir accès à une combinaison de sources de financement à court, à moyen et à long terme pour soutenir un secteur de la société civile florissant. Le MAECD reconnaît aussi que les mécanismes réactifs (dont les propositions non sollicitées) peuvent donner l'impulsion nécessaire à des approches novatrices et que les OSC ont besoin de temps pour planifier leurs programmes.</p>	<p>D'ici au mois d'avril 2016,^{vii} le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Annoncer la création d'un projet pilote portant sur un mécanisme de financement thématique ou décentralisé, qui est conforme aux principes établis dans le document de discussion du CCCI sur les modalités de financement. <p><i>Indicateurs: a) annonce de la mise en place d'un ou de plusieurs mécanismes de financement thématiques et décentralisés; b) cohérence avec les principes clés. (Source pour a) et b): MAECD domaine public)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Organiser des rencontres avec les représentants de la société civile afin d'élaborer et tester une gamme de mécanismes de financement avec la Direction des Partenariats pour l'innovation dans le développement. Le déploiement comprendrait des modalités de financement programmatique réactives.

Engagement	Jalons
<p>À cette fin, le MAECD offrira des possibilités de financement prévisible, fondées sur le mérite, par l’entremise de modalités équitables, souples et transparentes qui appuieront les divers rôles et types d’OSC au Canada et dans les pays en développement. »</p>	<p><i>Indicateur</i> : Discussion suivie, lors de la première année, entre les OSC, les cadres du MAECD et les représentants du ministre portant sur les modalités de financement et leur cohérence avec les engagements de la politique. (Source: CCCI).</p> <p>Au cours des deux prochaines années, le MAECD devrait:</p> <p>3. Organiser des rencontres avec les représentants de la société civile afin d’élaborer et tester une gamme de mécanismes de financement avec les autres directions du MAECD. Ces mécanismes seraient mis en œuvre au cours de la deuxième et la troisième année.</p> <p><i>Indicateurs</i>: a) lors de la deuxième et troisième année, mettre en place une nouvelle gamme de modalités de financement accessibles à un éventail d’organisation travaillant avec plusieurs directions du MAECD ; b) lors de la deuxième année, publication d’un calendrier prospectif des possibilités de financement pour les OSC; c) réduction des délais entre l’annonce des nouvelles possibilités de financement et la confirmation des projets retenus (Source pour a) à c): MAECD domaine public); d) Soutien accru aux programmes favorisant un renforcement de la société civile dans les pays en développement pour les 3-5 prochaines années (Source: MAECD données historiques).</p>
<p>6. Démontrer la durabilité, la transparence, la responsabilisation et les résultats</p> <p>« Conformément aux principes de la <i>Loi sur la responsabilité en matière d’aide au développement officielle</i>, le MAECD fait preuve</p>	<p>D’ici au mois d’août 2016, le MAECD devrait:</p> <p>1. Rationaliser les critères d’éligibilité, les formulaires de propositions et les exigences institutionnelles des mécanismes de financement, afin qu’une plus grande variété d’OSC, dans leurs rôles respectifs, aient accès au système.</p>

Engagement	Jalons
<p>de transparence à l'égard de ses résultats escomptés et atteints en matière d'aide au développement, et en fait rapport. Le MAECD s'attend à ce que tous ses partenaires du développement maintiennent des normes de transparence et de responsabilisation semblables et intensifient les retombées des investissements du Canada dans le domaine du développement. De plus, le MAECD prévoit que, grâce à des partenariats efficaces avec les OSC canadiennes, les retombées de l'aide au développement du Canada seront plus visibles et reconnues par les Canadiens et le reste du monde.</p> <p>À cette fin, le MAECD cherchera à établir des partenariats avec des OSC qui démontrent une transparence, une responsabilisation et des résultats qui correspondent aux priorités du Canada en matière d'aide internationale et, plus globalement, à ses priorités de politique étrangère.</p> <p>Le MAECD appuiera également les initiatives dirigées par des OSC qui produisent des résultats durables et dont la continuité peut être assurée à l'échelle locale lorsque les fonds externes sont épuisés.</p> <p>Le Ministère utilisera des processus opérationnels rationalisés et modernisés de manière normalisée, cohérente et transparente afin de tenir compte des différents rôles et de la nature diversifiée des OSC, ainsi que du large éventail de projets financés (p. ex. développement, aide humanitaire et engagement du public). »</p>	<p><i>Indicateur: a) Des exigences de propositions simplifiées, qui tiennent compte des différents types d'organisations, pour les nouveaux mécanismes de financement du MAECD (Source: MAECD domaine public)</i></p> <p>Au cours des deux prochaines années, le MAECD devrait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Appuyer une initiative concertée entre le MAECD et les OSC pour que celles-ci améliorent leur degré de transparence et de responsabilité, notamment par l'entremise de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), avec l'aide d'autres outils de reddition des comptes accessibles par internet ou avec l'aide du Code d'éthique et Normes de fonctionnement du CCCI. <p><i>Indicateurs: a) ressources investies par le MAECD et le CCCI pour faire la promotion de la transparence auprès des OSC du Canada (Source: MAECD domaine public et CCCI); b) Accroître le nombre d'organisations qui publient leurs données sur le site web de l'IITA ou autres outils similaires (Source: IITA et le CCCI)</i></p>

Engagement	Jalons
<p>7. Favoriser des approches multipartites de développement</p> <p>« Tous les acteurs du développement, y compris les OSC, le secteur privé, les organisations multilatérales, les donateurs ainsi que les gouvernements locaux et nationaux, peuvent contribuer au développement de manière distincte et complémentaire. Le MAECD cherche à favoriser des partenariats efficaces entre ces acteurs.</p> <p>À cette fin, le MAECD encouragera de façon proactive le dialogue et des partenariats efficaces entre les acteurs du développement afin de favoriser le respect des droits de la personne et l'égalité entre les sexes, de créer des emplois décents et de permettre la prestation de services pour tous dans les principaux secteurs prioritaires. »</p>	<p>Au cours de deux prochaines années, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer et faire la promotion d'un dialogue multipartite et d'une collaboration autour des questions clés et émergentes (qui pourraient, ou non, donner lieu à des partenariats). <p><i>Indicateurs: a) nombre de rencontres et de tables rondes soutenues par le MAECD avec une variété d'intervenants ; b) résumé de ces rencontres et ramifications pour le MAECD (Source pour a) et b): MAECD domaine public)</i></p> 2. Suite aux rencontres informelles et aux consultations formelles (en 2016), le MAECD doit publier (en 2017) des critères et indicateurs clairs sur sa façon de soutenir et d'évaluer les partenariats multi-parties prenantes et les résultats de ces partenariats. <p><i>Indicateurs: a) consultations et publication d'une note d'orientation du MAECD sur les partenariats multi-parties prenantes qui repose sur les meilleures pratiques et sur l'expérience acquise jusqu'à maintenant; b) publication des indicateurs qui évaluent la valeur ajoutée et les impacts additionnels de ces partenariats. (Source pour a) et b): MAECD domaine public)</i></p> <p>Au cours des 3-5 prochaines années, ou à partir de 2020, le MAECD devrait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Augmenter le nombre de partenariats multi-parties prenantes et ayant un potentiel transformateur qui sont soutenus par le MAECD et qui répondent aux priorités et aux initiatives des OSC.

Engagement	Jalons
	<p><i>Indicateurs: a) initiation d'un processus pour faciliter les partenariats. (Source: MAECD fournira l'information); b) nombre partenariats multi-parties prenantes, avec des objectifs transformateurs, initiés par les OSC. (objectifs conformes aux Principes d'Istanbul, c.-à-d., droits humains, égalité entre les genres, travail décent, OSC ont la capacité d'intervenir au niveau des politiques) (Source: MAECD banque de projets et le CCCI).</i></p>
<p>8. Mobiliser les Canadiens dans le développement</p> <p>« L'unité canadienne est renforcée par l'expression de valeurs communes au pays et à l'étranger. Les OSC ont un rôle important à jouer dans l'expression des valeurs du Canada à l'échelle internationale, en renforçant l'appui à la coopération pour le développement, en partageant leurs compétences et en parlant des activités de développement international du Canada.</p> <p>À cette fin, le MAECD encourage les OSC canadiennes à réaliser des activités de mobilisation du public dans les pays en développement et au Canada. Il est déterminé à appuyer des initiatives qui : encouragent les volontaires canadiens, permettent de recueillir des fonds dirigés vers la coopération pour le développement, et servent d'intermédiaire pour permettre aux Canadiens de s'engager personnellement et de contribuer au développement.</p>	<p>Au cours des deux prochaines années, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer, suite à des consultations formelles et informelles exhaustives de la société civile, une stratégie nationale d'engagement du public et un plan d'action axé sur les meilleures pratiques, qui comprendrait un éventail complet de programmes et d'activités afin de rétablir l'engagement du public comme un élément fondamental du programme de développement international du gouvernement. <p><i>Indicateurs: a) Initier un processus pour élaborer une stratégie nationale d'engagement du public en étroite collaboration avec les OSC; b) se doter de cette stratégie. (Source: MAECD information et stratégie du domaine public et le CCCI)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Conformément aux paragraphes 5.1 et 5.2 ci-haut, mettre en place un financement pluriannuel prévisible qui correspond à un éventail de programmes et d'activités sous la bannière de la stratégie d'engagement du public (SEP), et qui répond aux besoins de diverses organisations à travers le pays. <p><i>Indicateurs: tels que notés aux paragraphes 5.1 et 5.2.</i></p>

Engagement	Jalons
	<p>Au cours des 3-5 prochaines années, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> Maintenir les partenariats à long terme avec les organisations qui envoient des bénévoles outremer et appuyer les programmes de stages pour les jeunes. <p><i>Indicateur: existence d'un programme de financement pluriannuel pour ces organisations. (Source: MAECD domaine public).</i></p> <p>(Pour plus d'information, consulter le document de discussion (à venir) du CCCI intitulé « Un environnement propice pour les OSC canadiennes : le MAECDL et les mécanismes de financement pour les partenariats avec les OSC.»)</p>
<p>9. Sauver des vies et atténuer les souffrances</p> <p>« Les programmes d'aide humanitaire du MAECD visent à sauver des vies, à alléger la souffrance et à maintenir la dignité des personnes touchées par des conflits, l'insécurité alimentaire aiguë et les catastrophes naturelles par une assistance appropriée, efficace et acheminée rapidement. Le MAECD reconnaît que les OSC humanitaires sont essentielles aux interventions du Canada en réponse aux crises humanitaires qui sévissent partout dans le monde, et qu'elles peuvent soutenir la résilience et l'état de préparation des communautés à risque.</p> <p>À cette fin, en plus de collaborer avec des OSC humanitaires en tant que partenaires opérationnels, le MAECD collaborera avec celles-ci afin de promouvoir les principes humanitaires de manière collective et de se pencher sur les principales questions</p>	<p>D'ici 2017, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> Améliorer la rapidité d'exécution et la transparence de la prise de décision en ce qui a trait à la quantité, l'attribution et la répartition des fonds lors des crises. <p><i>Indicateurs: a) une communication claire et accessible à toutes les agences pour chaque crise importante. (Source: MAECD domaine public); b) Réduire les temps médians et moyens nécessaires pour attribuer les fonds entre la soumission et l'approbation de la proposition. (Source: le CCCI avec les organismes humanitaires); c) décision rationnelle, fondée sur l'ensemble des fonds attribués aux agences et qui reflètent les principes humanitaires et autre principes de bonnes pratiques d'action humanitaire (Source: MAECD et le CCCI; Rapport sur les initiatives de développement et l'aide humanitaire)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> En consultation (formelles et informelles) avec la société civile, passer en revue les mécanismes de financement de l'aide humanitaire et leurs fonctionnements

Engagement	Jalons
<p>de politiques et opérationnelles liées à l'aide humanitaire. »</p>	<p>afin d'assurer : qu'ils répondent aux principes et aux besoins humanitaires; qu'ils soient attribués de manière équitable et que cette attribution soit fondée sur les besoins et les différents types d'urgences; et, enfin, que l'on élabore un nouveau mécanisme pluriannuel – ou qu'on ajuste l'ancien – pour mieux accommoder la réduction des risques de catastrophe (RRC) et le redressement rapide, par l'entremise de nouveaux fonds ne faisant pas partie de l'enveloppe humanitaire habituelle.</p> <p><i>Indicateurs: a) création d'un processus pour passer en revue les mécanismes existants de financement; b) la création de nouveaux mécanismes pour les organismes humanitaires œuvrant en RRC et en redressement rapide. (Source: MAECD domaine public)</i></p> <p>Au cours des deux prochaines années, le MAECD devrait:</p> <p>3. Lancer un dialogue avec les organismes d'aide humanitaire sur la mise en œuvre des principes et pratiques exemplaires en matière d'aide humanitaire (<i>Good Humanitarian Donorship ou GHD</i>). Commencer la mise en œuvre d'un plan national.</p> <p><i>Indicateurs: a) suite à des consultations exhaustives, publication d'un nouveau plan national de mise en œuvre des GHD. Ce plan de deux ans serait accompagné d'objectifs transparents et mesurables et énoncerait les résultats attendus; b) évaluation indépendante, financée par le MAECD, de la performance canadienne; c) création d'un cadre d'action humanitaire pangouvernementale. (Source pour a) à c): MAECD domaine public)</i></p>

Engagement	Jalons
<p>MISE EN OEUVRE</p> <p>« Pour atteindre les objectifs énoncés dans cette politique et changer le cours des choses dans la vie des plus pauvres et des plus vulnérables du monde, le Ministère convoquera annuellement les représentants des OSC pour discuter de la mise en œuvre cette politique. Ensemble, le gouvernement du Canada et ses OSC partenaires seront des chefs de file mondiaux en matière d’aide au développement et d’aide humanitaire. »</p>	<p>Au cours de la première année de mise en œuvre, le MAECD devrait:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre public un plan d’action concernant la mise en œuvre de la Politique de partenariat avec la société civile pour les organismes œuvrant en développement international et en aide humanitaire. Ce plan devrait comprendre les critères, objectifs et cibles élaborés de concert avec la société civile. <p><i>Indicateurs: a) l’occasion de formuler des commentaires sur l’ébauche du plan d’action; b) réception d’un résumé des commentaires; c) divulgation du plan d’action final (avec les critères, les objectifs et les cibles). (Source pour a) à c):</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Organiser une rencontre annuelle avec une panoplie d’organismes sur le thème de la mise en œuvre de la Politique avec des sessions distinctes axées sur le développement international et l’aide humanitaire. <p><i>Indicateurs: a) consultations tenues et respect des six principes des pratiques exemplaires; b) signes évidents de changements et mise en œuvre efficace et sérieuse de la Politique par le MAECD et la société civile. (Source pour a) et b): MAECD et le CCCI).</i></p>

NOTES

ⁱ La création d'un environnement propice aux organisations de la société civile au Canada les principaux problèmes qui touchent les organisations de développement international et d'aide humanitaire canadiennes, Inter-Council Network et le CCCI, juin 2014, http://www.ccic.ca/files/fr/what_we_do/june_2014_final_draft-full_report-establishing_an_ee_for_csos_in_canada.pdf

ⁱⁱ La nouvelle politique gouvernementale sur le partenariat avec les organisations de la société civile est reçue avec enthousiasme au Forum des leaders du CCCI, CCCI, 6 février 2015, http://ccic.ca/files/fr/media/2015_02_06_News%20Release_CS0_Partnership_Policy.pdf

ⁱⁱⁱ Ibid.

^{iv} Le CCCI est conscient que l'élection fédérale de 2015 pourrait occasionner des retards dans la mise en œuvre des activités principales qui relèvent de la politique. Dans ce contexte, la référence à 2016 comme la « première année » reflète une intention de flexibilité et de réceptivité aux occasions qui se présenteront avec un nouveau gouvernement et un nouveau ministre après l'élection.

^v Le mois d'août 2016 marquera le 18^e mois suivant l'adoption de la politique.

^{vi} Les six principes de bonne pratique en matière de consultation sont les suivants : 1) Rapidité et la prévisibilité – des consultations régulières avec un préavis suffisant quant à la date et au contenu, menées dans des délais pertinents, qui informent les décisions clés du MAECD et du ministre; 2) Ouverture - participation ouverte à tous et respect de tous les points de vue, selon une formule favorisant le partage des opinions et la participation des décideurs pertinents; 3) Transparence - clarté des objectifs et de la formule de consultation, possibilité de dialogue et suivi auprès des personnes consultées; 4) Information adéquate - documents de préparation et de suivi reçus dans des délais appropriés et dans la langue des personnes consultées; 5) Collaboration – consultations planifiées grâce à un dialogue entre les fonctionnaires pertinents du MAECD et un organisme coordonnant la participation des OSC pour identifier l'ordre du jour et le processus de consultation 6) Itérativité - la consultation doit être permanente et non ponctuelle.

^{vii} Avril 2016 marquera le début d'une nouvelle année fiscale.